

**DESTINATAIRES :** Parents des élèves des écoles primaires et secondaires de la CSCV

**DATE :** Le vendredi 3 avril 2020

**OBJET :** Trousse pédagogique hebdomadaire

---

Bonjour,

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) nous a acheminé, très tard hier soir, la 1<sup>ère</sup> trousse pédagogique hebdomadaire à l'intention des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire.

Chaque semaine, cette trousse pourrait être bonifiée par les membres de l'équipe-école de votre enfant et sera ensuite transmise aux élèves. Un premier envoi est prévu en début de semaine prochaine et, chaque lundi, à compter de la semaine du 13 avril. La CSCV rappelle que la réalisation des activités contenues à la trousse du MEES ou proposées par les membres de l'équipe-école n'est pas obligatoire et qu'aucune évaluation n'y sera liée.

D'autre part, un envoi postal est prévu pour les élèves dont l'école ne dispose pas, au dossier, d'au moins une adresse courriel des parents.

### **Suivi hebdomadaire personnalisé**

Les membres du personnel ont entamé cette semaine le suivi hebdomadaire personnalisé auprès des élèves. La CSCV rappelle que le suivi sera initié par le membre du personnel et que le moyen de communication (appel téléphonique, courriel, vidéoconférence) demeure à sa discrétion.

Il importe de préciser que le suivi hebdomadaire sera différent pour les enseignants du secondaire, étant donné que ceux-ci peuvent enseigner à des dizaines voire des centaines d'élèves. Il leur est donc impossible d'assurer un suivi personnalisé hebdomadaire pour chaque élève. Le ministre de l'Éducation demande donc que cette tâche soit répartie entre tous les membres de l'équipe-école. En définitive, les élèves du secondaire, et leurs parents, doivent s'attendre à un suivi hebdomadaire d'un membre du personnel et non d'un par enseignant.

Nous vous souhaitons une excellente journée.